



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ecole Des Tanneries

1, Traverse des Ecoles

83210 BELGENTIER

Tel : 04 94 48 94 43

Fax : 04 94 66 11 84

E-mail : ecole.0830626E@ac-nice.fr

Belgentier, le 30 Octobre 2020,

Le Directeur de l'Ecole Primaire des Tanneries
à
l'attention des parents d'élèves de l'école

Objet : Rentrée des classes du lundi 2 novembre 2020

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves

Je tiens à vous communiquer l'ensemble des éléments permettant d'organiser le bon fonctionnement de la reprise de l'école en ce lundi 2 novembre suite aux annonces du président de la République relatives à la situation sanitaire. Un nouveau protocole sanitaire renforcé a été finalisé et doit nous permettre d'accueillir tous les élèves de l'école dans les conditions de sécurité plus strictes au vu du nouveau contexte :

- Le port du masque « grand public » est désormais obligatoire pour tous les élèves à l'école élémentaire soit dès la classe de CP et devra être fourni par la famille.
- La ventilation des locaux doit être systématique, au minimum toutes les deux heures. L'action combinée des gestes barrières (port du masque, lavage de mains, etc.) et de l'aération régulière réduit les risques de contamination.



- Les règles en matière de brassage sont renforcées : la limitation du brassage est désormais requise. Elle s'apprécie à l'échelle de la classe, d'un groupe de classes avec des récréations séparées et échelonnées.
- Ce renforcement se traduira par des mesures plus strictes en matière d'accueil et de sortie des enfants, d'organisation des circulations et de restauration scolaire.

En Maternelle :

8h20 : Accueil des TPS/PS et MS / **8h30** : Accueil des GS

16h20 : Sortie des TPS/PS et MS / **16h30** : Sortie des GS

En élémentaire :

8h20: Accueil des CP et CP/CE1 / **8h30**: Accueil des CE2 et CE2/CM1 / **8h40**: Accueil des CM1 et CM2

16h20 : Sortie des CP et CP/CE1 / **16h30** : Sortie des CE2 et CE2/CM1 / **8h40** : Sortie des CM1 et CM2

Dans l'hypothèse où l'école serait confrontée à une fermeture partielle ou totale, le plan de continuité pédagogique s'appliquera. Il se traduira par la mise en place d'enseignements à distance comme l'an dernier.

Nous gardons tous à l'esprit le drame auquel nous avons été collectivement confrontés avec l'assassinat de M. Samuel Paty le 16 octobre 2020. Afin qu'un hommage unanime puisse lui être rendu dans toutes les écoles et tous les établissements de France, je suis dans l'attente des modalités d'organisation de ce moment de recueillement que je vous ferai parvenir dès que possible.

Je vous remercie pour votre collaboration en cette période difficile.

Olivier GARRIGUES